

**EXTRAIT SOMMAIRE DES DÉLIBÉRATIONS DE LA SÉANCE ORDINAIRE  
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19 JUIN 2013**

**Etaient présents :** M. JACQUEMIN, Maire

M. KEIFLIN, Mme HERMOUET-PAJOT, Mme MARNIER, M. PERROT, Mme MAUDINAS, M. SURGET, Mme JEANNIN, M. CARD, M. DELMAS (jusqu'au point 24), M. THEOBALD, Mme BASTIAN, M. MOUGIN, Mme JOLY, Mme MANGEON, Mme MAYER, M. MOULIN, Mme NORTON (jusqu'au point 24), M. MASONI, M. BRENNEUR, M. CROLOTTE, Mme PIERREL, M. ENEL, M. CHARDON, M. WERNER, Mme MICHENON, M. BEGOUIN, M. AIRAUD

**Etaient excusés :**

M. DELMAS (à partir du point 25)

Mme SIOCHAN DE KERSABIEC

M. DEBANT qui donne procuration de vote à M. SURGET

Mme NORTON qui donne procuration de vote à M. BRENNEUR (à partir du point 25)

Mme DELON qui donne procuration de vote à M. DELMAS (jusqu'au point 24) ensuite excusée

Mme FLECHON-PAGLIA qui donne procuration de vote à M. AIRAUD

M. MARCHAL qui donne procuration de vote à M. WERNER

**Secrétaire :** M. MOULIN

Le Conseil Municipal de VILLERS-LÈS-NANCY,

à l'unanimité, a désigné Monsieur Jean-Paul MOULIN en qualité de secrétaire de séance,

à la majorité (7 contre : M. CHARDON, M. WERNER et son pouvoir, Mme MICHENON, M. BEGOUIN, M. AIRAUD et son pouvoir) a approuvé le compte administratif de l'exercice 2012,

	<b>DÉPENSES</b>	<b>RECETTES</b>	<b>RÉSULTAT</b>
<b>FONCTIONNEMENT</b>	12 016 832,28	12 745 228,28	728 396,00
<b>INVESTISSEMENT</b>	2 084 701,85	2 103 799,30	19 097,45
<b>TOTAL</b>	14 101 534,13	14 849 027,58	747 493,45

à l'unanimité, a déclaré que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2012 par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve et a émis un avis favorable à l'arrêt du compte de gestion 2012 du receveur de Vandœuvre pour le budget général de la ville de Villers-lès-Nancy,

à la majorité (7 contre : M. CHARDON, M. WERNER et son pouvoir, Mme MICHENON, M. BEGOUIN, M. AIRAUD et son pouvoir) a affecté prioritairement le résultat de l'exercice 2012 comme suit :

- au compte 1068, excédents de fonctionnement capitalisés, pour un montant de 543 860,96 € couvrant le besoin de financement de la section d'investissement ;

- au compte 002, résultat de fonctionnement reporté, pour un montant de 779 733,88 € en recettes de fonctionnement du budget de l'exercice 2013,

à la majorité (7 contre : M. CHARDON, M. WERNER et son pouvoir, Mme MICHENON, M. BEGOUIN, M. AIRAUD et son pouvoir) a approuvé la décision modificative n° 1/2013, d'un montant de 100 300 € en section d'investissement et de 17 700 € en section de fonctionnement,

à l'unanimité, a fixé les durées d'amortissement,

à l'unanimité, a attribué, avec effet à sa prise de fonction, l'indemnité de conseil prévue par les textes à Madame Sophie BRETON, trésorière de Vandœuvre, au taux de 50 %, calculé sur les dépenses budgétaires réelles afférentes aux trois derniers exercices connus,

à l'unanimité, a fixé à compter du 1<sup>er</sup> août 2013 les tarifs municipaux (la liste des tarifs est consultable en mairie),

à l'unanimité, a revalorisé de 2,3 % les loyers du FPA Paul Adam au 1<sup>er</sup> juillet 2013,

à l'unanimité, a augmenté l'indemnité de nourriture des assistantes maternelles de la crèche familiale municipale de 2 % et, par conséquent, en a fixé le montant à 2,92 € à compter du 1<sup>er</sup> août 2013,

à l'unanimité, a attribué une subvention de 500 € à la MJC du Haut du Lièvre, pour l'organisation des navettes vers la Forêt de Haye,

à l'unanimité, a attribué une subvention de 1 100 € à l'association Clairlieu Animation, et une subvention de 150 € à l'association villa jardin botanique,

à l'unanimité, a autorisé Monsieur le Maire à solliciter une subvention auprès du Conseil Général pour le financement de l'accueil collectif de la Sapinière et pour la crèche familiale dans le cadre du fonds de soutien au projet éducatif et social,

à l'unanimité, a autorisé Monsieur le Maire à solliciter auprès des partenaires mentionnés dans le plan de financement prévisionnel les subventions nécessaires à l'équilibre du budget de « Faites du Solaire » édition 2013,

à l'unanimité, a approuvé le plan d'actions et les modalités de mise en œuvre du Plan Climat Air Energie Territorial de Villers-lès-Nancy, la Charte d'engagement du Plan Climat Air Energie Territorial du Grand Nancy et a autorisé Monsieur le Maire à la signer,

à l'unanimité, a approuvé les règlements de fonctionnement des trois structures petite enfance de la Ville de Villers-lès-Nancy, qui entreront en application le 19 août 2013, date d'embauche des nouveaux personnels,

à l'unanimité, a dénommé la nouvelle structure petite enfance de Clairlieu : Maison de la petite enfance Martine MARCHAND,

à l'unanimité, a approuvé le versement de la somme de 200 € à M. Christian INGRET-TAILLARD, au titre du Prix littéraire « Ville de Villers-lès-Nancy pour la jeunesse »,

à l'unanimité, a approuvé le versement de la somme de 1 500 € à six artistes, dans le cadre du Symposium de sculpture,

à l'unanimité, a autorisé le Maire à signer la convention avec le Conseil Général, relative à l'accompagnement des bénéficiaires du RSA et au financement du poste d'accompagnateur, et a autorisé le Maire à signer la convention relative aux modalités de mise à disposition de l'accompagnateur RSA à la Ville de Malzéville,

à l'unanimité, a modifié le tableau des effectifs du personnel territorial,

à l'unanimité, a déterminé les conditions d'accueil et de gratification des étudiants effectuant un stage au sein de la ville et a approuvé le versement d'une gratification comprise entre 12,5 % (436,05 €) et 25 % (872,10 €, valeur juin 2013) du plafond de la sécurité sociale aux étudiants en stage d'une durée supérieure à deux mois dans les services municipaux,

à l'unanimité, a fixé les conditions et la liste des emplois bénéficiaires d'un logement de fonction dans la commune de Villers-lès-Nancy,

à l'unanimité, a créé un poste dans le cadre du dispositif "emploi d'avenir",

à la majorité (7 contre : M. CHARDON, M. WERNER et son pouvoir, Mme MICHENON, M. BEGOUIN, M. AIRAUD et son pouvoir), a approuvé les termes de la transaction concernant la fin anticipée d'un contrat de travail et a autorisé Monsieur le Maire à la signer,

à l'unanimité (7 abstentions : M. CHARDON, M. WERNER et son pouvoir, Mme MICHENON, M. BEGOUIN, M. AIRAUD et son pouvoir), a dénoncé la suppression d'une classe à l'école élémentaire Simon de Chatellus et a demandé à Monsieur l'Inspecteur d'académie de bien vouloir reporter sa décision à la rentrée de septembre après avoir procédé à un comptage précis des élèves inscrits en septembre 2013.

Fait à Villers-lès-Nancy, le 20 juin 2013.

Le Maire,

Pascal JACQUEMIN